



*CENTRES DE VACANCES
PROJET D'ACCUEIL
2023-2026*



INTRODUCTION :

NOS CENTRES DE VACANCES, placés sous la responsabilité de l'Echevinat de la Jeunesse, sont coordonnés par le Département Jeunesse de l'Administration communale de Braine-l'Alleud (☎02/854.02.70 – enfance@braine-lalleud.be). Leur Règlement d'Ordre Intérieur (ci-annexé) a été approuvé par le Conseil communal de la Commune de Braine-l'Alleud. Il reprend notamment les horaires, les modalités d'inscription, les participations financières des parents, la responsabilité, la vie en centre, le droit à l'image, les données personnelles, ...

Agréés par l'ONE, nos centres de vacances **accueillent** les enfants de 2,5 à 12 ans durant tous les congés scolaires (détente, printemps, été, automne, hiver).

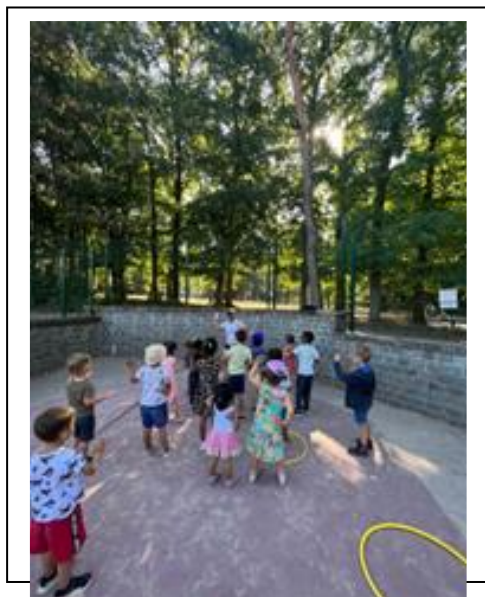
Nous proposons 2 accueils distincts : les « Dépendances du Cheneau » pour les enfants de 2,5 ans à 5 ans et le « Blanc Caillou » pour les enfants de 6 à 12 ans.

Notre projet d'accueil est centré sur l'enfant, avec ses besoins, envies et attentes.

Notre objectif principal est d'offrir aux enfants des **VACANCES** ludiques de qualité où chacun peut souffler, donner son avis, être écouté, s'amuser, choisir les activités qu'il aime, donner libre cours à sa créativité, mais aussi flâner, rêver, développer son autonomie, faire de nouvelles rencontres et découvertes, s'épanouir et grandir.

Les informations sur nos centres de vacances sont disponibles principalement sur le site communal www.braine-lalleud.be. Le Département Jeunesse de l'Administration communale de Braine-l'Alleud gère cette diffusion.

ENFANTS ACCUEILLIS :



Tous les enfants de 2,5 à 12 ans sont les bienvenus dans nos centres de vacances.

Il existe une grande mixité sociale dans nos accueils : enfants « favorisés » et « moins favorisés » (économiquement, socialement, affectivement, culturellement, ...). Cette mixité sociale est une grande richesse. Les tarifs peu élevés garantissent l'accès au plus grand nombre. Il est par ailleurs possible d'obtenir la gratuité dans certaines situations problématiques, le côté financier ne devant pas être un frein à la participation de l'enfant. Les demandes sont analysées au cas par cas.

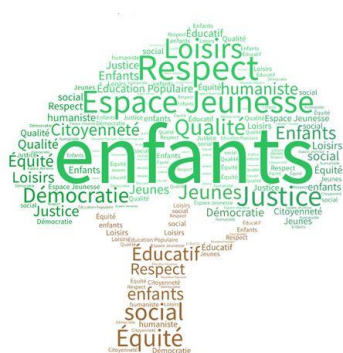
Pour l'organisation de nos centres, il est tenu compte de diverses réalités : les habitués pour qui les centres sont les seules vacances et ceux qui les fréquentent chaque semaine depuis leur plus jeune âge, les enfants placés, parfois en urgence en structure d'accueil, les pré-adolescents, les enfants qui fréquentent les centres sporadiquement. Nous tenons compte de notre public et de ses réalités pour organiser des vacances de découverte amusantes, diversifiées et adaptées.

Les enfants à besoins spécifiques ont tout autant leur place dans nos centres. Ce type d'accueil demande des aménagements supplémentaires et ne s'improvise pas. Il y a lieu de s'y préparer davantage. Dès lors, il fait toujours l'objet d'une demande préalable à la responsable des centres de vacances. Une rencontre

préparatoire avec ou sans l'enfant est organisée entre le parent et le/la coordinateur(trice) et moniteur(trice) avant la période d'accueil. Le parent remplit également un « bulletin de route », qui renseigne une foule de petites informations et détails utiles sur l'enfant. Des contacts sont également pris avec les responsables des structures habituellement fréquentées par l'enfant. Tout ceci contribue à enrichir notre connaissance de l'enfant avant son accueil, à construire ensemble et à ainsi optimiser la qualité de l'encadrement qui lui sera offert. Dans ce même but, nous faisons aussi ponctuellement appel à l'ASBL Caravelles qui aiguille et accompagne l'équipe dans l'accueil inclusif des enfants à besoins spécifiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Veiller au bien-être de l'enfant en répondant à ses besoins physiques, physiologiques et affectifs
- Favoriser le « bien-vivre ensemble »
- Favoriser l'accès à la culture, aux arts, à la lecture, aux sports et à la vie en extérieur
- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement



MOYENS :

Infrastructures adaptées :

DÉPENDANCES DU CHENEAU, avenue Alphonse Allard, 210 à 1420 Braine-l'Alleud



Le Cheneau se situe dans un parc arboré (en cas d'avis de tempête, ou d'événements extraordinaires, les enfants sont dirigés vers l'école du Grand Frêne, rue du Cimetière, 51 à 1421 Braine-l'Alleud ou l'école du Pré Vert, rue René Francq, 7 à 1428 Braine-l'Alleud). La partie boisée offre aux enfants l'occasion de se promener et de partir, en fonction des saisons, à la recherche de trésors naturels (marrons, glands, châtaignes, feuilles) ou à la découverte de la faune et flore. Une source intarissable pour la confection de bricolages ou œuvres éphémères à laisser aux promeneurs. La large plaine permet

d'organiser des jeux en dehors de la cour sécurisée par une clôture. La plaine de jeu publique (toboggan, balançoires, château...) mitoyenne au centre de vacances est accessible aux enfants qui peuvent s'y amuser (en fonction de l'affluence). Le bâtiment et la cour sont clôturés. Les locaux, qui accueillent entre 25 et 55 enfants de 2,5 à 5 ans durant chaque période de congés scolaires, sont séparés en 3 grandes pièces chacune réservée à une tranche d'âges (2,5-3 ans, 4 ans et 5 ans). Le local des plus petits accueille la sieste durant l'après-midi. Le mobilier y est adapté. Un « coin doux » avec des tapis et des livres permet aux enfants de s'isoler et se poser

s'ils en ressentent le besoin. Deux espaces sanitaires, adaptés aux petits et grands, sont disponibles ainsi qu'une cuisine équipée, idéale pour les ateliers culinaires. Un frigo est réservé aux tartines des enfants. La réserve de matériel se trouve à l'étage et est inaccessible aux enfants. Les premiers soins sont donnés dans un local « infirmerie » réservé à cet effet avec le matériel de premiers secours. Les locaux sont nettoyés quotidiennement.

BLANC CAILLOU, chemin du Blanc Caillou à 1420 Braine-l'Alleud



Il se situe dans une propriété arborée (en cas d'avis de tempête, ou d'événements extraordinaires, les enfants sont dirigés vers l'école du Grand Frêne, rue du Cimetière, 51 à 1421 Braine-l'Alleud ou l'école du Pré Vert, rue René Francq, 7 à 1428 Braine-l'Alleud). La partie boisée offre aux enfants l'occasion de se promener, jouer et de partir, en fonction des saisons, à la découverte de la faune et de la flore. Une source intarissable pour la confection de bricolages, « cabanes » ou œuvres éphémères. La

large prairie et la grande cour permettent d'organiser des jeux à l'extérieur. Le module de jeu est adapté à l'âge des enfants accueillis. Les locaux, qui accueillent entre 25 et 60 enfants de 6 à 12 ans durant chaque période de congés scolaires, sont séparés en 4 grandes pièces aménagées de façon pratique (repas, activités diverses, temps libre, ...), ce qui permet à chaque groupe d'avoir son local. Le mobilier est adapté aux enfants. Un « coin doux » avec des tapis et des livres permet aux enfants de s'isoler et se poser s'ils en ont besoin.

Un espace sanitaire filles/garçons est disponible ainsi qu'une cuisine équipée, idéale pour les ateliers culinaires et un bureau pour le(la) coordinateur(trice) et les moniteurs(trices) avec le matériel sportif, bricolage et infirmerie avec la trousse de premiers secours. Les tartines des enfants sont entreposées dans le frigo à la cuisine. La réserve de matériel se trouve à l'étage des dépendances du Cheneau. Les premiers soins sont donnés dans le bureau qui dispose de matériel de premiers secours. Les locaux sont nettoyés quotidiennement.

Activités :



Au programme, des activités diversifiées : jeux, bricolages, créations, découvertes, chants, activités sportives, jeux de société, contes, repos, jeux libres, promenades, piscine avec une participation financière supplémentaire (pour les plus de 6 ans), excursions, psychomotricité ...

L'enfant qui ne souhaite pas participer à une activité a toujours la possibilité de s'occuper librement sous l'œil attentif de l'animateur.

Au cours de la journée, des moments de pause sont organisés entre les activités pour donner l'occasion aux enfants de boire, de se rendre aux toilettes, ... Des temps libres sont également proposés pour garder un « rythme de vacances » en permettant aux enfants de souffler et de gérer leurs propres envies.

Certaines activités voire fournitures sont prises en charge financièrement par le PO, selon les disponibilités budgétaires : initiations diverses en collaboration avec des associations brainoises (cercle d'escrime, atelier d'expression théâtrale, société de pêche, ...), château gonflable, spectacle, ..., voire location de bus, collations de l'après-midi, potage, ...



Du matériel est mis à disposition tant de bricolage que sportif (parachute, ballons, plots, tapis, tunnels, raquettes diverses et filets, tapis de yoga, ...), petits jeux divers (poupées, voitures, dînettes, jeux de sable, bulles, ...), culinaire, baffle Bluetooth ; ... La ludothèque communale met également à disposition des jeux en fonction des demandes. En outre, nous privilégions les activités avec du matériel de récupération (rouleaux papiers WC, pots de yoghourts, ...).

L'accessibilité financière ne doit pas être un frein à l'accueil des enfants et à la participation de tous les enfants aux activités.

Encadrement :

Le taux d'encadrement respecte les exigences du décret « centres de vacances », à savoir :

- 1 moniteur(trice)/8 enfants au Cheneau (< 6 ans) ;
- 1 moniteur(trice)/12 enfants au Blanc Caillou (> 6 ans) ;
- 1 animateur(trice)/3 doit être breveté(e), assimilé(e) ou en 2^{ème} stage pratique dans son cursus de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur.

Nos centres de vacances sont prioritairement encadrés par le personnel extrascolaire des 2 écoles communales, engagé en CDI. Les accueillant(e)s extrascolaires sont invité(e)s à suivre un plan de formation continue dans le cadre du décret ATL et acquièrent ainsi une réelle expertise en techniques d'animations. Ils(elles) participent également à la construction du projet d'accueil et sont dès lors plus enclins à l'appliquer au quotidien. L'équipe est complétée suivant les périodes et les besoins, par du personnel extérieur (étudiant(e)s ou autre). Ces moniteur(trice)s sont majoritairement breveté(e)s, qualifié(e)s ou en cours de formation. Ils(elles) sont âgé(e)s de plus de 17 ans. Une annonce de recrutement est diffusée dans le journal local « l'Echo du Hain », Facebook et le site communal.

Un(e) coordinateur(trice) est présent(e) en permanence sur chaque centre dès 8h du matin. Il(elle) manage l'équipe, assure la relation avec les parents, gère les stocks, fait le lien avec le service administratif de la commune qui organise les centres de vacances.

Le(la) coordinateur(trice) est soutenu(e) dans ses missions par le(la) responsable de projet. Ce(cette) dernier(ère) assure les entretiens d'embauche, propose les candidats au Collège communal, se charge des commandes (matériel, nourriture, réservation d'activités), de l'intendance et des inscriptions. Il(elle) organise également une réunion préparatoire avant le début des vacances afin d'expliquer aux équipes le fonctionnement du centre, de leur permettre de se rencontrer et de planifier leurs activités.

Durant les centres de vacances, les équipes se réunissent de façon hebdomadaire pour parler des enfants accueillis, du ressenti de chacun, de la préparation des activités, de l'organisation des locaux, du matériel, de la transmission des commandes spécifiques, ...

Les moniteur(trice)s sont évalué(e)s à la fin de chaque semaine ou période de travail. Le(la) responsable de projet collationne ces évaluations pour les périodes de travail ultérieures.

Partenaires :



Les centres de vacances collaborent avec la Coordination Accueil Temps Libre, notamment pour établir des partenariats extérieurs qui proposent des activités spécifiques, favorisant de nouvelles découvertes. Ces collaborations sont bénéfiques et apportent une plus-value au profit des enfants.

Des services de l'Administration communale sont sollicités (bibliothèque, ludothèque, piscine, ...) ainsi que les clubs sportifs (escrime, pêche, ...), ASBL (Vanille Expression, ...), centres d'expression et de créativité (Arti'zik, et autres ...).

Le(la) conseiller(ère) en prévention de l'Administration communale apporte, sur demande, son expertise et son aide (conformité des jeux, risques sanitaires, invasion d'insectes et d'araignées, exercices incendie...).



Communication :

Au sein de nos centres de vacances, nous accordons une grande importance à la communication et aux échanges entre tous les acteurs, à savoir :

ENTRE PROFESSIONNEL(LE)S : nous visons à constituer des équipes soudées dans lesquelles chacun est respecté. Une attention toute particulière est accordée aux « nouveaux » en vue de faciliter leur intégration au sein de l'équipe et de pouvoir bénéficier de l'expérience et de la connaissance du terrain des « ancien(ne)s ». Les compétences de chacun sont valorisées. « Le livret du(de la) moniteur(trice) et coordinateur(trice) » leur est remis avec toutes les astuces.

ENTRE ANIMATEUR(TRICE)S/ENFANTS : ces rapports sont basés sur des principes de bienveillance. Nos règles en centres sont : le respect de soi, des autres et du matériel. Ces 3 règles, expliquées aux enfants au début de chaque journée, sont notre quotidien. Le cadre est régi par des règles connues de tous. En cas de non-respect

des règles, l'enfant est invité à réfléchir à une action réparatrice ou positive afin de le responsabiliser face à son comportement.

ENTRE ENFANTS : les animateur(trices)s soutiennent et privilégient la capacité de chacun à entrer en contact avec l'autre et son environnement. De nombreuses activités sont proposées afin de permettre la création de liens entre les enfants, de favoriser la coopération et l'entraide. En cas de conflit, l'animateur(trice) observe et s'assure que la situation ne nécessite pas l'intervention d'un adulte. S'il le juge nécessaire, il(elle) intervient en tant que médiateur(trice) auprès des enfants en vue d'ouvrir un dialogue entre les protagonistes et de trouver une solution équitable à la situation problématique. Ils visent à apprendre à l'enfant la vie au sein d'un groupe et dans la société (apprendre à respecter l'autre dans ses désirs ; veiller au respect des règles de vie en groupe ; être attentif à la non-discrimination, au respect des différentes cultures, au partage, responsabiliser les grands vis-à-vis des petits, ...

ENTRE PROFESSIONNEL(LE)S/PARENTS : les équipes et le(la) responsable de projet sont disponibles et à l'écoute des demandes et besoins des parents. L'échange d'informations est essentiel au bon déroulement des centres de vacances et à une prise en charge adaptée de l'enfant.

En cas de retard exceptionnel en fin de journée d'accueil, les parents avertiront le milieu d'accueil. Le numéro de GSM du lieu, celui de la responsable de projet ainsi que son adresse mail sont affichés à la fenêtre du local.

Il est demandé aux parents d'habiller les enfants avec une tenue facile et adaptée aux activités et à la météo. Du linge de rechange (vêtements marqués) et/ou les langes en cas « d'accident » seront prévus par les parents des plus petits.

VIE EN CENTRES DE VACANCES

Journée type au Cheneau :



ACCUEIL, de 6h45 à 8h30 :

Les enfants et leurs parents sont accueillis par des accueillant(e)s extrascolaires. Pour certains enfants, ce moment peut s'avérer difficile. Les enfants découvrent parfois un monde inconnu, la vie en collectivité, avec de nouveaux adultes de référence et de nouvelles règles de vie. Les accueillant(e)s sont donc particulièrement attentifs(ves) et à l'écoute des enfants et de leurs parents afin de favoriser un accueil individualisé.

C'est aussi un moment d'échange d'informations entre le personnel et les parents au sujet des enfants, qui seront relayées à l'animateur de référence et au (à la) coordinateur(trice).

Le 1^{er} jour de la semaine, les parents qui le désirent fournissent, dans un sac fermé et nominé, un doudou, une tutute, ... pour faciliter le repos de l'enfant. Ce sac sera restitué le dernier jour.

Les enfants sont invités à déposer leurs affaires (sac, doudou, veste et sac de sieste si besoin) dans leur local en fonction de leur groupe d'âge. Ce local leur est présenté le premier jour de la semaine.

Ils ont ensuite la possibilité de s'installer pour prendre leur petit déjeuner s'ils n'ont pas pu le faire à la maison. Des activités calmes leur sont proposées (dessins, petits jeux ...). Ils peuvent également se relaxer au coin doux (toujours accessible) en attendant l'arrivée des copains et le début des animations.

MATINÉE, de 8h30 à 12h :

L'ensemble du groupe se réunit. Le premier jour de chaque semaine, l'équipe de moniteurs se présente aux enfants et explique comment la semaine va se dérouler. Chaque matin, un temps est consacré aux activités « brise-glace », on prend le temps de dire bonjour et d'apprendre à se connaître, de dire comment on va (petits chants, jeux, zumba...)

Ce moment se déroule à l'extérieur ou à l'intérieur suivant la saison et la météo. Les enfants inscrits sont ensuite répartis par groupes pour la journée en fonction de leur âge : les 2,5 /3 ans ; les 4 ans et les 5 ans.

Les moniteurs prennent alors le temps d'expliquer et de rappeler les règles de vie. Favoriser le respect de soi, des autres, apprendre à l'enfant la vie au sein d'un groupe et dans la société (apprendre à respecter l'autre dans ses désirs ; veiller au respect des règles de vie en groupe ; être attentif à la non-discrimination, au respect des différentes cultures).

Des petits rituels sont mis en place grâce à différents supports (dessins, images, musique, ...). Vient ensuite le temps des activités. Elles sont proposées aux enfants en fonction d'un planning d'animations varié préparé par les moniteurs. Au programme : activités manuelles, ludiques, culinaires, sportives, contées et psychomotricité. Les activités sont adaptées en fonction de la météo, du nombre d'enfants, mais aussi des envies du groupe. Un enfant n'est jamais obligé de participer à l'activité, il a toujours le choix, il reste cependant avec son groupe et des activités calmes lui sont proposées.

Vers 10h, les enfants vont se laver les mains et prennent la collation qu'ils ont apportée. Nous incitons les parents à prévoir les fruits, légumes, biscuits secs, laitages et eau, plutôt que des chips, bonbons et sodas. Nous incitons les parents à utiliser la gourde et la boîte à tartines afin de limiter les déchets.

Les activités reprennent ensuite jusqu'à 11h30. Les moniteurs et les enfants rangent le matériel. Un temps libre à l'extérieur est systématiquement prévu pendant 15 minutes avant le repas.

TEMPS DE MIDI, de 12h à 13h :

En rentrant, les enfants se lavent les mains pour ensuite s'installer et manger par groupes. Les enfants prennent leur repas fourni par les parents. Le potage (pas obligatoire) est offert quotidiennement aux enfants (sauf si l'organisation des activités ne le permet pas). Les moniteurs(trices) mangent avec les enfants et les accompagnent durant le repas.

Les enfants ne sont pas obligés de terminer leur repas, même si nous les invitons à manger un minimum, afin que le repas reste un moment agréable. Cette information est discutée avec les parents afin de trouver un aménagement. Nous veillons à inciter l'enfant à boire de l'eau tout au long de la journée et surtout en période de chaleur.

Après le repas, les plus petits rejoignent le local sieste où ils retrouvent doudou, tutute, ... La sieste est organisée pour respecter le rythme et les besoins de chaque enfant. Dès lors, si un enfant ne souhaite pas dormir alors que ses parents demandent qu'il fasse la sieste, nous l'invitons à se reposer une vingtaine de minutes avant d'aller rejoindre ses copains.

Pendant ce temps, les plus grands bénéficient d'un moment récréatif libre à l'extérieur ce qui permet à une partie de l'équipe de ranger les locaux, de faire la vaisselle, de nettoyer les tables, d'aider aux toilettes, ...

APRÈS-MIDI, de 13h à 16h30 :

Les groupes se reforment pour les activités de l'après-midi. Généralement, les activités se déroulent, en fonction de la météo, à l'extérieur. Si c'est une activité intérieure, elle est plus calme afin de permettre aux petits de s'endormir.

Les plus petits, qui ne dorment pas, sont aussi en activité. A leur réveil, les enfants rejoignent le groupe à leur rythme. Les « grands dormeurs », sont réveillés, en douceur, vers 15h.

Les activités se terminent pour 15h.

Chaque enfant retourne se laver les mains. Durant ce temps, le(la) coordinateur(trice) prépare la collation saine offerte (lait, lait chocolaté, fruits, biscuits secs, dessert lacté, ...). Les allergies (faisant l'objet d'un certificat médical) des enfants sont prises en compte lors des achats des collations. La collation est prise par groupes. Un moment d'échange (oral, petits jeux, chants, ...) est prévu avec les enfants afin qu'ils puissent exprimer leur ressenti sur la journée partagée, s'ils se sont bien amusés, ce qu'ils voudraient faire le lendemain. Le moniteur est attentif à ce qui se dit lors de ce temps afin d'ajuster ses activités/ animations pour la suite de la semaine et surtout à orienter son encadrement et ses observations à l'un ou l'autre enfant moins à l'aise dans le groupe. De ce fait, l'enfant se sent entendu dans ses choix. Les locaux sont remis en ordre. Les moniteurs préparent les sacs de chacun avec les créations du jour ou de la semaine afin de faciliter le retour des enfants vers leurs parents.

GARDERIE, de 16h30 à 18h15 :

Le(la) coordinateur(trice) et les moniteurs(trices) quittent le centre de vacances entre 16h15 et 16h30. Un rendez-vous avec un membre de l'équipe est toujours possible, si besoin après ces heures. Les accueillants(es) prennent le relais des moniteurs pour l'encadrement du soir. Au préalable, ils reçoivent les informations à transmettre aux parents. En fonction de la météo, les enfants jouent à l'intérieur ou à l'extérieur, des jeux calmes sont mis à disposition.

Le déroulement de la journée est exposé sur un panneau à l'entrée de l'accueil. Les parents sont ainsi au courant de ce que leur enfant a fait et ont plus facile à en discuter avec lui.

Dans la mesure du possible, les accueillants(es) prennent le temps d'échanger avec chaque parent sur la journée passée, donnent les informations pour le lendemain et veillent aussi à ce que l'enfant n'oublie rien.

Journée type au Blanc Caillou :



ACCUEIL, de 6h45 à 8h30 :

Les enfants et leurs parents sont accueillis par des accueillant(e)s extrascolaires. Pour certains enfants, ce moment peut s'avérer difficile. Les enfants découvrent parfois un monde inconnu, la vie en collectivité, avec de nouveaux adultes de référence et de nouvelles règles de vie. Les accueillant(e)s sont donc particulièrement attentifs(ves) et à l'écoute des enfants et de leurs parents.

C'est aussi un moment d'échange d'informations entre le personnel et les parents au sujet des enfants, qui seront relayées à l'animateur de référence et au (à la) coordinateur(trice).

Les enfants sont invités à déposer leurs affaires aux porte-manteaux.

Ils ont ensuite la possibilité de s'installer pour prendre leur petit déjeuner s'ils n'ont pas pu le faire à la maison. Des activités calmes leur sont proposées (dessins, petits jeux ...). Ils peuvent également se relaxer au coin doux (toujours accessible) en attendant l'arrivée des copains et le début des animations.

MATINÉE, de 8h30 à 11h45 :

L'ensemble du groupe se réunit. Le premier jour de chaque semaine, l'équipe de moniteurs se présente aux enfants et explique comment la semaine va se dérouler. Chaque matin, un temps est consacré aux activités « brise-glace », on prend le temps de dire bonjour et d'apprendre à se connaître, de dire comment on va.

Ce moment se déroule à l'extérieur ou à l'intérieur suivant la saison et la météo. Les enfants inscrits sont ensuite répartis par groupes pour la journée en fonction de leur âge : les 6-7 ans ; les 8-9 ans et les 10-12 ans. Les moniteurs prennent alors le temps d'expliquer et de rappeler les règles de vie : favoriser le respect de soi, des autres ; apprendre à l'enfant la vie au sein d'un groupe et dans la société (apprendre à respecter l'autre dans ses désirs) ; veiller au respect des règles de vie en groupe ; être attentif à la non-discrimination, au respect des différentes cultures.

En début de semaine, par groupes, les enfants sont consultés afin d'établir ensemble le programme de la semaine.

Vient ensuite le temps des activités. Elles sont proposées aux enfants en fonction d'un planning d'animations varié préparé par les moniteurs en concertation avec les enfants. Au programme : activités manuelles, ludiques, culinaires, sportives, grands jeux, Les activités sont adaptées en fonction de la météo, du nombre d'enfants, mais aussi des envies du groupe.

Cependant, certaines activités sont déjà planifiées telles que : la piscine, les activités culinaires, les animations bibliothèque, ludothèque et les initiations en collaboration avec diverses associations brainoises, château gonflable, ...

Un enfant n'est jamais obligé de participer à l'activité, il a toujours le choix ; il reste cependant avec son groupe et des activités calmes lui sont proposées.

Vers 10h, les enfants vont se laver les mains et prennent la collation qu'ils ont apportée. Nous incitons les parents à prévoir les fruits, légumes, biscuits secs, laitages et eau, plutôt que des chips, bonbons et sodas. Nous incitons les parents à utiliser la gourde et la boîte à tartines afin de limiter les déchets.

Les activités reprennent ensuite jusqu'à 11h45. Les moniteurs et les enfants rangent le matériel. Un temps libre à l'extérieur est systématiquement prévu pendant 15 minutes avant le repas.

TEMPS DE MIDI, de 11h45 à 13h :

En rentrant, les enfants se lavent les mains pour ensuite s'installer et manger par groupes. Les enfants prennent leur repas fourni par les parents. Le potage (pas obligatoire) est offert quotidiennement aux enfants (sauf si l'organisation des activités ne le permet pas). Les moniteurs(trices) mangent avec les enfants et les accompagnent durant le repas.

Les enfants ne sont pas obligés de terminer leur repas, même si nous les invitons à manger un minimum, afin que le repas reste un moment agréable. Cette information est discutée avec les parents afin de trouver un aménagement. Nous veillons à inciter l'enfant à boire de l'eau tout au long de la journée et surtout en période de chaleur.

Après le repas, les enfants bénéficient d'un moment récréatif libre à l'extérieur. Si la météo ne le permet pas, des jeux d'intérieur sont proposés et le coin doux est toujours accessible.

APRÈS-MIDI, de 13h à 16h30 :

Les groupes se reforment pour les activités de l'après-midi. Généralement, les activités se déroulent, en fonction de la météo, à l'extérieur.

Les activités de l'après-midi se prêtent souvent à des grands jeux. L'accent est mis sur la coopération, la collaboration, la créativité, l'imagination, ... Les activités se terminent pour 15h30.

Chaque enfant passe se laver les mains. Durant ce temps, le(la) coordinateur(trice) prépare la collation saine offerte (lait, lait chocolaté, fruits, biscuits secs, dessert lacté, ...). Les allergies (faisant l'objet d'un certificat

médical) des enfants sont prises en compte lors des achats des collations. La prise de la collation se fait soit à l'intérieur soit à l'extérieur en fonction de la météo.

Un moment d'échange (oral, petits jeux, chants, ...) est prévu avec les enfants afin qu'ils puissent exprimer leur ressenti sur la journée partagée, s'ils se sont bien amusés, ce qu'ils voudraient faire le lendemain.

Le moniteur est attentif à ce qui se dit lors de ce temps afin d'ajuster ses activités/ animations pour la suite de la semaine et surtout à orienter son encadrement et ses observations à l'un ou l'autre enfant moins à l'aise dans le groupe. De ce fait, l'enfant se sent entendu dans ses choix. Les locaux sont remis en ordre.

GARDERIE, de 16h30 à 18h15 :

Le(la) coordinateur(trice) et les moniteurs(trices) quittent le centre de vacances entre 16h15 et 16h30. Un rendez-vous avec un membre de l'équipe est toujours possible, si besoin après ces heures. Les accueillants(es) prennent le relais des moniteurs pour l'encadrement du soir. Au préalable, ils reçoivent les informations à transmettre aux parents qui proviennent du (de la) coordinateur(trice) et des moniteurs(trices). En fonction de la météo, les enfants jouent à l'intérieur ou à l'extérieur, des jeux calmes sont mis à disposition. Le déroulement de la journée est exposé sur un panneau à l'entrée de l'accueil. Les parents sont ainsi au courant de ce que leur enfant a fait et ont plus facile à en discuter avec lui. Dans la mesure du possible, les accueillants(es) prennent le temps d'échanger avec chaque parent sur la journée passée, donne les informations pour le lendemain et veillent aussi à ce que l'enfant n'oublie rien.

NOS CENTRES DE VACANCES visent à offrir un accueil de qualité à tous les enfants durant toutes les périodes de vacances scolaires.

Notre Projet d'Accueil est réfléchi et développé par les équipes d'encadrement. Il fait l'objet d'une constante réflexion. Il est réadapté si besoin, en fonction des observations et retours des personnes concernées par l'accueil (enfants, parents, coordinateurs et animateurs des centres, coordinatrice ONE, membres du Pouvoir Organisateur). Il ne demande qu'à être lu, réfléchi, mis en pratique, évalué et amélioré. Toute remarque est la bienvenue !

